



Écoles, collèges, lycées : rentrée pour tous le 1^{er} septembre

Alors que le virus semble circuler de plus en plus en cette fin de mois d'août, la rentrée scolaire se prépare néanmoins. Tous les élèves de l'Académie de Normandie feront ainsi leur rentrée dans les écoles, collèges et lycées, mardi 1^{er} septembre. Précisions...

Respect de la santé des élèves et des personnels de l'Éducation nationale, éducation de tous les élèves quelle que soit leur situation : tels sont les objectifs poursuivis pour cette rentrée 2020, qui se fait évidemment dans le cadre très particulier de la crise sanitaire liée au Covid-19 et avec un protocole publié en juillet dernier.

Gestes barrières et port du masque dès 11 ans

« **Le protocole sanitaire national et le plan de continuité pédagogique publiés en juillet prévoient plusieurs situations, qui vont de la circulation faible du virus à une circulation active. À la rentrée, le protocole s'applique et prévoit le retour en classe de tous les élèves, assorti de précautions particulières : gestes barrières comme le lavage régulier des mains, port du masque dès 11 ans, nettoyage et aération des locaux, vigilance particulière à l'égard des brassages d'élèves** », détaillent les services de l'Académie.

Fermetures possibles localement si des cas de Covid découverts

Toutefois, selon l'évolution de la situation sanitaire, et en cas de circulation accrue du virus, des mesures appropriées pouvant aller jusqu'à la fermeture de certaines classes si des cas de Covid-19 y sont découverts, pourront être prises localement, en lien avec les préfetures et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

« **Nécessité pour tous de reprendre une vie collective** »

« **La situation sanitaire a montré l'implication et l'engagement de tous les acteurs de l'éducation et des collectivités de rattachement pour assurer l'accueil des élèves lors de la reprise progressive en mai dernier** », constatent les services académiques, qui font valoir que cette reprise en mai, a montré « **la nécessité pour tous, dans un souci de justice sociale, de reprendre une vie collective, essentielle à l'épanouissement de chacun** ».

« Proposer un cadre serein et propice aux apprentissages »

Les services de l'Académie font valoir que tous les personnels, forts de l'expérience de ces derniers mois, organisent cette nouvelle année scolaire en tenant compte des conditions sanitaires : ils adaptent ainsi leur environnement de travail, font évoluer leurs manières d'enseigner et « **travaillent à proposer un cadre serein et propice aux apprentissages** ».



La rentrée pour les écoliers, les collégiens et les lycéens se fera pour tous, mardi 1er septembre (Photo d'illustration ©AdobeStock).